PROSPA
Société par actions simplifiée
au capital de 2 775 000 euros
Siège social : 4 rue du 43ème RIC
80510 LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS
005 520 242 RCS AMIENS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 9 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 661 566,01 euros en totalité à l'amortissement partiel du report à nouveau débiteur.

Rappel des dividendes antérieurement distribués :
Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente

PROSPA

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2 775 000 €

Siège social : 4 rue du 43e RIC
80510 LONGPRE LES CORPS SAINTS

SIRET : 005 520 242 00016
APE : 20.30Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassocies.fr
web : vdbassocies.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

A l'Associée Unique de la Société PROSPA,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 21 mai 2024, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société PROSPA, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

III/ OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

IV/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés à l'Associée Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

VI/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

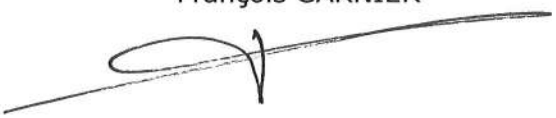
Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

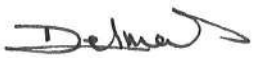
Fait à DURY, le 25 mai 2026

VDB ET ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Représenté par :

François GARNIER



Aurélie DELMAS



DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Etats financiers au 31/12/2025

Bilan

Bilan Actif

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025 Brut	31/12/2025 Amort. et Dépréc.	31/12/2025 Net	31/12/2024 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	397 429	397 429		
	Fonds commercial	342 874		342 874	342 874
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	468 423	286 482	181 941	183 064
	Constructions	3 079 780	3 019 302	60 478	73 209
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	3 366 999	3 332 324	34 675	44 502
	Autres immobilisations corporelles	638 909	589 233	49 676	48 094
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	10 050		10 050	10 050
	Total de l'actif immobilisé (III)	**8 304 463**	**7 624 769**	**679 694**	**701 792**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	713 037	2 363	710 674	840 681
	En-cours de production	94 330		94 330	125 330
	Produits finis	730 788	239 233	491 555	381 009
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 069 826		2 069 826	801 831
	Autres créances	329 214		329 214	187 648
	Charges constatées d'avance	44 534		44 534	19 206
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	782 365		782 365	528 390
	Total de l'actif circulant (IV)	**4 764 094**	**241 596**	**4 522 498**	**2 884 096**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**13 068 557**	**7 866 365**	**5 202 192**	**3 585 888**
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an			2 443 574	1 011 331

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 2 775 000)	2 775 000	2 775 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	84 378	84 378
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	99 346	99 346
	Report à nouveau	(1 664 417)	(1 488 966)
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	**661 566**	**(175 451)**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**1 955 873**	**1 294 307**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	16 000	108 259
	Provisions pour charges	269 600	234 863
	Total des provisions	**285 600**	**343 122**
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	9 275	4 648
	Emprunts et dettes financières divers (2)	74 217	125 467
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	556 617	525 467
	Dettes fiscales et sociales	392 158	395 979
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 928 452	896 899
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	**2 960 719**	**1 948 460**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**5 202 192**	**3 585 888**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	661 566,01	(175 450,70)
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	2 960 719	1 752 792
(2)	Dont emprunts participatifs		

S.A.S VDB & ASSOCIES
CABINET DERUELLE ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Etats financiers au 31/12/2025

Compte de Résultat

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	6 592 128	1 087 547	7 679 674	5 905 965
	Production vendue (Services et Travaux)	10 007	2 342	12 349	13 732
	Montant net du chiffre d'affaires	**6 602 134**	**1 089 889**	**7 692 023**	**5 919 697**
	Production stockée			52 302	42 234
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			139 246	128 972
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			204	2 814
	Total des produits d'exploitation			**7 883 775**	**6 093 717**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements			4 320 804	3 627 660
	Variation de stocks			131 104	(135 886)
	Autres achats et charges externes (1)			1 485 394	1 400 857
	Impôts, taxes et versements assimilés			108 431	122 138
	Salaires			809 536	824 600
	Cotisations sociales			252 400	241 702
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			50 655	53 641
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			34 737	50 263
	Dotations aux provisions			16 000	24 000
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			45	
	Autres charges			2 659	1 332
	Total des charges d'exploitation			**7 211 764**	**6 210 306**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**672 011**	**(116 590)**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

SAS VDB et ASSOCIES Commissaire aux Comptes

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**672 011**	**(116 590)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	6 070	349
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Total des produits financiers	**6 070**	**349**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	38 213	52 944
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	**38 213**	**52 944**
	RESULTAT FINANCIER	**(32 143)**	**(52 595)**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**639 868**	**(169 185)**
	Produits exceptionnels		**2 000**
	Charges exceptionnelles		**8 266**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(6 266)**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	(21 698)	
	Total des produits	**7 889 845**	**6 096 065**
	Total des charges	**7 228 279**	**6 271 516**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**661 566**	**(175 451)**

(2) dont produits concernant les entitées liées		
(3) dont intérêts concernant les entitées liées	3 392	3 347

Etats financiers au 31/12/2025

Annexe aux comptes annuels

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 202 192** euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de **produits** de **7 889 845** euros et un total de **charges** de **7 228 279** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **661 566** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.** Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Toutefois, le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Il s'agit d'un changement de règlementation appliqué de manière prospective. L'entité présente son bilan et son compte de résultat conformément aux nouveaux modèles imposés par le règlement :

- Nouvelle définition du résultat exceptionnel. Sont désormais comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,
- Suppression de la technique du transfert de charges. Désormais, une nouvelle technique d'imputation par comptabilisation du produit au crédit d'un compte de charge est opérée,
- Mise à jour du plan de comptes : le plan comptable général est réorganisé afin d'assurer une meilleure lisibilité par :
 - Certains comptes modifiés ou créés,
 - Numérotations et libellés ajustés,
 - Comptes obsolètes supprimés ou fusionnés.
- Modernisation des états financiers : le règlement introduit de nouveaux formats et modèles de présentation des états financiers :
 - Bilan repensé,
 - Compte de résultat restructuré,
 - Annexes enrichies avec tableaux normés.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations	Durées pratiquées
Logiciels informatiques	de 03 à 05 ans
Agencements et installations	de 07 à 10 ans
Matériel industriel	de 03 à 10 ans
Matériel de transport	de 02 à 08 ans
Matériel de bureau	de 03 à 05 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Règles et Méthodes Comptables

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2009, la société PROSPA est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale dont la société PRM ET ASSOCIES est la société tête de groupe.

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Immobilisations

	Règlement ANC 2022-06	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	740 303					740 303
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**740 303**					**740 303**
CORPORELLES	Terrains	468 423					468 423
	Constructions sur sol propre	1 836 259					1 836 259
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	1 243 521					1 243 521
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 390 149		10 292		33 442	3 366 999
	Instal., agencement, aménagement divers	413 907					413 907
	Matériel de transport	64 827		17 231		20 478	61 580
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	165 197		1 079		2 854	163 422
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**7 582 283**		**28 601**		**56 774**	**7 554 111**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	10 050					10 050
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**10 050**					**10 050**
	TOTAL	**8 332 635**		**28 601**		**56 774**	**8 304 463**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			397 429			397 429
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**397 429**			**397 429**
CORPORELLES	Terrains			285 359	1 122		286 482
	Constructions sur sol propre			1 836 259			1 836 259
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement			1 170 312	12 731		1 183 043
	Instal technique, matériel outillage industriels			3 345 647	20 118	33 442	3 332 324
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			387 822	4 333		392 155
	Matériel de transport			46 668	9 681	20 478	35 871
	Matériel de bureau, mobilier			161 346	2 669	2 809	161 206
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**7 233 414**	**50 655**	**56 729**	**7 227 340**
	TOTAL			**7 630 843**	**50 655**	**56 729**	**7 624 769**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Fonds Commercial

	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique	7 000	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués	213 428	
Fonds commerciaux reçus en apport	122 445	
TOTAL	**342 873**	

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	277 500,00	10,0000	2 775 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**277 500,00**	**10,0000**	**2 775 000,00**

Variation des capitaux propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	2 775 000				2 775 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	84 378				84 378
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	99 346				99 346
Report à nouveau	(1 488 966)	(175 451)			(1 664 417)
Résultat de l'exercice	(175 451)	175 451		661 566	661 566
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**1 294 307**			**661 566**	**1 955 873**

Date de l'assemblée générale
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 294 307
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 294 307
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 661 566

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		6	
	Professions intermédiaires			
	Employés		5	
	Ouvriers		15	
	TOTAL		**26**	

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	84 259		84 259	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	234 863	34 737		269 600
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	24 000	16 000	24 000	16 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**343 122**	**50 737**	**108 259**	**285 600**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	269 937		28 341	241 596
	Sur comptes clients	2 646		2 646	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**272 583**		**30 987**	**241 596**
	TOTAL GENERAL	**615 705**	**50 737**	**139 246**	**527 196**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		50 737	139 246	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	10 050		10 050
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 069 826	2 069 826	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	4 250	4 250	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	205	205	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	30 652	30 652	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	29 552	29 552	
	Groupe et associés	21 698	21 698	
	Débiteurs divers	242 857	242 857	
	Charges constatées d'avance	44 534	44 534	
	TOTAL DES CREANCES	**2 453 624**	**2 443 574**	**10 050**
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	9 275	9 275		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	556 617	556 617		
	Personnel et comptes rattachés	83 121	83 121		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	76 179	76 179		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	60 316	60 316		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	172 543	172 543		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	74 217	74 217		
	Autres dettes	1 928 452	1 928 452		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**2 960 719**	**2 960 719**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Ventilation du chiffre d'affaires

		31/12/2025
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		**7 692 023**
Production vendue Biens		**7 679 674**
Negoce emb france h groupe	1 355	
Negoce consom france h groupe	(82)	
Negoce emb france group	1 130	
Negoce mp france h groupe	5 516	
Vtes pf metal france hgrp	5 910 213	
Vtes sf france hgrp	1 471	
Vtes pf zolpan france hgrp	729 501	
Vtes pf metal intra cee hgrp	883 655	
Vtes pf metal export hcee hgrp	56 007	
Vtes pf zolpan exp. h cee hgrp	32 226	
Vtes pf metal suspens tva fr hgrp	115 658	
Vtes pf metal france groupe	3 454	
Vtes pf declas exo france hgrp	374	
Rrra clients france h groupe	(60 804)	
Production vendue Services		**12 349**
Presta. services fr h groupe	10 007	
Presta services intra cee h groupe	390	
Presta. services exp h cee h groupe	803	
Presta. services suspens hgrp	1 149	
Chiffre d'affaires par marché géographique		**7 692 023**
Chiffre d'affaires FRANCE		**6 602 134**
Negoce emb france h groupe	1 355	
Negoce consom france h groupe	(82)	
Negoce emb france group	1 130	
Negoce mp france h groupe	5 516	
Vtes pf metal france hgrp	5 910 213	
Vtes sf france hgrp	1 471	
Vtes pf zolpan france hgrp	729 501	
Vtes pf metal intra cee hgrp	883 655	
Vtes pf metal export hcee hgrp	56 007	
Vtes pf zolpan exp. h cee hgrp	32 226	
Vtes pf metal suspens tva fr hgrp	115 658	
Vtes pf metal france groupe	3 454	
Vtes pf declas exo france hgrp	374	
Rrra clients france h groupe	(60 804)	
Presta. services fr h groupe	10 007	
Presta services intra cee h groupe	390	
Presta. services exp h cee h groupe	803	
Presta. services suspens hgrp	1 149	
Chiffre d'affaires EXPORT		**1 089 889**

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	12 637	12 924	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	**12 637**	**12 924**	**100,00**	**100,00**				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité								
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**4 893**	**3 155**	1 738	55,10
Emprunts et dettes financières divers	**3 392**	**3 347**	45	1,34
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**130 348**	**95 488**	34 860	36,51
Dettes fiscales et sociales	**112 200**	**87 697**	24 503	27,94
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	**616**	**8 900**	(8 284)	-93,08
TOTAL	**251 448**	**198 587**	52 862	26,62

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	**30 557**	**27 558**	2 999	10,88
TOTAL	**30 557**	**27 558**	2 999	10,88

Charges constatées d'avance

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	**44 534**	**19 206**	25 328	131,8
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	44 534	19 206	25 328	131,8

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts et autres immobilisations financières		
Actif circulant		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	21 698	
Capital souscrit appelé, non versé		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	70 825	
Produits financiers		
Produits de participations		
Autres produits financiers		
Charges financières		
Charges financières	3 392	
Autres éléments		

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés Pensions et indemnités assimilées		293 929	
		293 929	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**293 929**	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Annexe suite

Informations sur la valorisation IFC :

L'évaluation des engagements sociaux au 31/12/2025 a été réalisée par un cabinet d'assurance.

Pour le calcul des indemnités de départ en retraite, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Départ volontaire des salariés : 65 ans
- Taux de rendement financier : 2 %
- Taux d'actualisation : 3.5 %,
- Taux de charges sociales 45 %
- Table de mortalité TF 00-02 avec décalage d'âge

L'engagement est valorisé à 294 K€. Il s'élevait à 258 k€ pour l'exercice précédent.
Les fonds déjà capitalisés sont de 24 k€.
L'engagement comptabilisé dans les comptes à la clôture est de 269 600 Euros.

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

		31/12/2025
ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	Déficits reportables	467 635
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	**467 635**

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

CABINET DERUELLE

Expertise comptable

Mickaël NOULLEZ
Expert-comptable associé

Kévin LAMOTTE
Expert-comptable associé

Florian MAQUAIRE
Expert-comptable associé

CERTIFIE CONFORME

SAS PROSPA

4 RUE DU 43 EME RIC

80510 LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etats financiers au 31/12/2025

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS PROSPA** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 4 RUE DU 43 EME RIC 80510 LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 0 0 5 5 2 0 2 4 2 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement *	AB		AC		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	397 429	AG 397 429		
	Fonds commercial	AH	342 874	AI	342 874	342 874
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	468 423	AO 286 482	181 941	183 064
	Constructions	AP	3 079 780	AQ 3 019 302	60 478	73 209
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 366 999	AS 3 332 324	34 675	44 502
	Autres immobilisations corporelles	AT	638 909	AU 589 233	49 676	48 094
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	10 050	BI	10 050	10 050
	TOTAL (II)	BJ	**8 304 463**	BK **7 624 769**	**679 694**	**701 792**
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	713 037	BM 2 363	710 674	840 681
STOCKS *	En cours de production de biens	BN	94 330	BO	94 330	125 330
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	730 788	BS 239 233	491 555	381 009
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 069 826	BY	2 069 826	801 831
	Autres créances (3)	BZ	329 214	CA	329 214	187 648
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	782 365	CG	782 365	528 390
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	44 534	CI	44 534	19 206
	TOTAL (III)	CJ	**4 764 094**	CK **241 596**	**4 522 498**	**2 884 096**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**13 068 557**	1A **7 866 365**	**5 202 192**	**3 585 888**

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise **SAS PROSPA** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 2 775 000)	DA	2 775 000	2 775 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	84 378	84 378
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	99 346	99 346
	Report à nouveau	DH	(1 664 417)	(1 488 966)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**661 566**	**(175 451)**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**1 955 873**	**1 294 307**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	16 000	108 259
	Provisions pour charges	DQ	269 600	234 863
	TOTAL (III)	DR	**285 600**	**343 122**
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 275	4 648
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	74 217	125 467
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	556 617	525 467
	Dettes fiscales et sociales	DY	392 158	395 979
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 928 452	896 899
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**2 960 719**	**1 948 460**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**5 202 192**	**3 585 888**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 960 719	1 752 792
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	9 275	4 648

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS PROSPA** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD	6 592 128	FE	1 087 547	FF	7 679 674	5 905 965
	Production vendue services *	FG	10 007	FH	2 342	FI	12 349	13 732
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**6 602 134**	FK	**1 089 889**	FL	**7 692 023**	**5 919 697**
	Production stockée *					FM	52 302	42 234
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP	139 246	128 972
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	204	2 814
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**7 883 775**	**6 093 717**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	4 320 804	3 627 660
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV	131 104	(135 886)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 485 394	1 400 857
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	108 431	122 138
	Salaires et traitements *					FY	809 536	824 600
	Cotisations sociales (10)					FZ	252 400	241 702
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	50 655	53 641
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	34 737	50 263
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	16 000	24 000
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI	45	
	Autres charges (12)					GE	2 659	1 332
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**7 211 764**	**6 210 306**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**672 011**	**(116 590)**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 070	349
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	**6 070**	**349**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	38 213	52 944
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**38 213**	**52 944**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(32 143)**	**(52 595)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**639 868**	**(169 185)**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2026

(4) COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS PROSPA** — Néant ☐*

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		2 000
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH		8 266
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		(6 266)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	(21 698)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**7 889 845**	**6 096 065**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**7 228 279**	**6 271 516**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**661 566**	**(175 451)**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	3 392	3 347
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 31/12/2025

Annexe aux comptes annuels

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 202 192** euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de **produits** de **7 889 845** euros et un total de **charges** de **7 228 279** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **661 566** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.** Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Toutefois, le règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Il s'agit d'un changement de règlementation appliqué de manière prospective. L'entité présente son bilan et son compte de résultat conformément aux nouveaux modèles imposés par le règlement :

- Nouvelle définition du résultat exceptionnel. Sont désormais comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,
- Suppression de la technique du transfert de charges. Désormais, une nouvelle technique d'imputation par comptabilisation du produit au crédit d'un compte de charge est opérée,
- Mise à jour du plan de comptes : le plan comptable général est réorganisé afin d'assurer une meilleure lisibilité par :
 - Certains comptes modifiés ou créés,
 - Numérotations et libellés ajustés,
 - Comptes obsolètes supprimés ou fusionnés.
- Modernisation des états financiers : le règlement introduit de nouveaux formats et modèles de présentation des états financiers :
 - Bilan repensé,
 - Compte de résultat restructuré,
 - Annexes enrichies avec tableaux normés.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations	Durées pratiquées
Logiciels informatiques	de 03 à 05 ans
Agencements et installations	de 07 à 10 ans
Matériel industriel	de 03 à 10 ans
Matériel de transport	de 02 à 08 ans
Matériel de bureau	de 03 à 05 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2009, la société PROSPA est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale dont la société PRM ET ASSOCIES est la société tête de groupe.

Immobilisations

	Règlement ANC 2022-06	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	740 303					740 303
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**740 303**					**740 303**
CORPORELLES	Terrains	468 423					468 423
	Constructions sur sol propre	1 836 259					1 836 259
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	1 243 521					1 243 521
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 390 149		10 292		33 442	3 366 999
	Instal., agencement, aménagement divers	413 907					413 907
	Matériel de transport	64 827		17 231		20 478	61 580
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	165 197		1 079		2 854	163 422
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**7 582 283**		**28 601**		**56 774**	**7 554 111**
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	10 050					10 050
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**10 050**					**10 050**
	TOTAL	**8 332 635**		**28 601**		**56 774**	**8 304 463**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			397 429			397 429
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**397 429**			**397 429**
CORPORELLES	Terrains			285 359	1 122		286 482
	Constructions sur sol propre			1 836 259			1 836 259
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement			1 170 312	12 731		1 183 043
	Instal technique, matériel outillage industriels			3 345 647	20 118	33 442	3 332 324
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			387 822	4 333		392 155
	Matériel de transport			46 668	9 681	20 478	35 871
	Matériel de bureau, mobilier			161 346	2 669	2 809	161 206
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**7 233 414**	**50 655**	**56 729**	**7 227 340**
	TOTAL			**7 630 843**	**50 655**	**56 729**	**7 624 769**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Fonds Commercial

	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique	7 000	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués	213 428	
Fonds commerciaux reçus en apport	122 445	
TOTAL	**342 873**	

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	277 500,00	10,0000	2 775 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**277 500,00**	**10,0000**	**2 775 000,00**

Variation des capitaux propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	2 775 000				2 775 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	84 378				84 378
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	99 346				99 346
Report à nouveau	(1 488 966)	(175 451)			(1 664 417)
Résultat de l'exercice	(175 451)	175 451		661 566	661 566
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**1 294 307**			**661 566**	**1 955 873**

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

[1] dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	1 294 307
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	1 294 307

[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	661 566

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		6	
	Professions intermédiaires			
	Employés		5	
	Ouvriers		15	
	TOTAL		**26**	

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	84 259		84 259	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	234 863	34 737		269 600
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	24 000	16 000	24 000	16 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**343 122**	**50 737**	**108 259**	**285 600**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	269 937		28 341	241 596
	Sur comptes clients	2 646		2 646	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**272 583**		**30 987**	**241 596**
	TOTAL GENERAL	**615 705**	**50 737**	**139 246**	**527 196**
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		50 737	139 246	
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	10 050		10 050
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 069 826	2 069 826	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	4 250	4 250	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	205	205	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	30 652	30 652	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	29 552	29 552	
	Groupe et associés	21 698	21 698	
	Débiteurs divers	242 857	242 857	
	Charges constatées d'avance	44 534	44 534	
	TOTAL DES CREANCES	**2 453 624**	**2 443 574**	**10 050**

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	9 275	9 275		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	556 617	556 617		
	Personnel et comptes rattachés	83 121	83 121		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	76 179	76 179		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	60 316	60 316		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	172 543	172 543		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	74 217	74 217		
	Autres dettes	1 928 452	1 928 452		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**2 960 719**	**2 960 719**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

Ventilation du chiffre d'affaires

		31/12/2025
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		**7 692 023**
Production vendue Biens		**7 679 674**
Negoce emb france h groupe	1 355	
Negoce consom france h groupe	(82)	
Negoce emb france group	1 130	
Negoce mp france h groupe	5 516	
Vtes pf metal france hgrp	5 910 213	
Vtes sf france hgrp	1 471	
Vtes pf zolpan france hgrp	729 501	
Vtes pf metal intra cee hgrp	883 655	
Vtes pf metal export hcee hgrp	56 007	
Vtes pf zolpan exp. h cee hgrp	32 226	
Vtes pf metal suspens tva fr hgrp	115 658	
Vtes pf metal france groupe	3 454	
Vtes pf declas exo france hgrp	374	
Rrra clients france h groupe	(60 804)	
Production vendue Services		**12 349**
Presta. services fr h groupe	10 007	
Presta services intra cee h groupe	390	
Presta. services exp h cee h groupe	803	
Presta. services suspens hgrp	1 149	
Chiffre d'affaires par marché géographique		**7 692 023**
Chiffre d'affaires FRANCE		**6 602 134**
Negoce emb france h groupe	1 355	
Negoce consom france h groupe	(82)	
Negoce emb france group	1 130	
Negoce mp france h groupe	5 516	
Vtes pf metal france hgrp	5 910 213	
Vtes sf france hgrp	1 471	
Vtes pf zolpan france hgrp	729 501	
Vtes pf metal intra cee hgrp	883 655	
Vtes pf metal export hcee hgrp	56 007	
Vtes pf zolpan exp. h cee hgrp	32 226	
Vtes pf metal suspens tva fr hgrp	115 658	
Vtes pf metal france groupe	3 454	
Vtes pf declas exo france hgrp	374	
Rrra clients france h groupe	(60 804)	
Presta. services fr h groupe	10 007	
Presta services intra cee h groupe	390	
Presta. services exp h cee h groupe	803	
Presta. services suspens hgrp	1 149	
Chiffre d'affaires EXPORT		**1 089 889**

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Règlement ANC 2025-01	Commissaire aux comptes 1				Commissaire aux comptes 2			
	31/12/2025	31/12/2024	%	%	31/12/2025	31/12/2024	%	%
Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes								
Honoraires afférents à la certification des comptes	12 637	12 924	100,00	100,00				
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)								
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité								
Total	**12 637**	**12 924**	**100,00**	**100,00**				

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité								
Honoraires des commissaires aux comptes (CAC) ne certifiant pas les comptes et des Organismes tiers indépendants (OTI) pour la certification des informations en matière de durabilité (*)								

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI »

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**4 893**	**3 155**	1 738	55,10
Emprunts et dettes financières divers	**3 392**	**3 347**	45	1,34
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**130 348**	**95 488**	34 860	36,51
Dettes fiscales et sociales	**112 200**	**87 697**	24 503	27,94
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	**616**	**8 900**	(8 284)	-93,08
TOTAL	**251 448**	**198 587**	52 862	26,62

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	**30 557**	**27 558**	2 999	10,88
TOTAL	**30 557**	**27 558**	2 999	10,88

Charges constatées d'avance

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	**44 534**	**19 206**	25 328	131,8
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	44 534	19 206	25 328	131,8

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	31/12/2025	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société à un lien de participation
Actif immobilisé			
Avances et acomptes sur immobilisations			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts et autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances		21 698	
Capital souscrit appelé, non versé			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		70 825	
Produits financiers			
Produits de participations			
Autres produits financiers			
Charges financières			
Charges financières		3 392	
Autres éléments			

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Pensions et indemnités assimilées		293 929	
		293 929	
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**293 929**	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Annexe suite

Informations sur la valorisation IFC :

L'évaluation des engagements sociaux au 31/12/2025 a été réalisée par un cabinet d'assurance.

Pour le calcul des indemnités de départ en retraite, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Départ volontaire des salariés : 65 ans
- Taux de rendement financier : 2 %
- Taux d'actualisation : 3.5 %,
- Taux de charges sociales 45 %
- Table de mortalité TF 00-02 avec décalage d'âge

L'engagement est valorisé à 294 K€. Il s'élevait à 258 k€ pour l'exercice précédent.
Les fonds déjà capitalisés sont de 24 k€.
L'engagement comptabilisé dans les comptes à la clôture est de 269 600 Euros.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

		31/12/2025
ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Autres	
	Déficits reportables	467 635
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		**467 635**